

Communiqué de presse

17 juillet 2018



La Région Auvergne-Rhône-Alpes renforce son engagement avec le Pôle métropolitain du Genevois français pour le développement du territoire.

Lundi 16 juillet 2018, M. Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et M. Jean DENAIS, Président du Pôle métropolitain du Genevois français, ont signé, en présence des représentants de l'État, l'avenant à la convention de coopération métropolitaine du Genevois français. Cette déclinaison territoriale du Contrat de plan État-Région 2015-2020 confirme le soutien de la Région aux grands projets du Genevois français, avec un engagement augmenté de 8 M€ pour atteindre désormais 13,2M€.

Devenu Pôle métropolitain en 2017, le Genevois français compte aujourd'hui plus de 410 000 habitants, pour 8 membres et 120 communes entre l'Ain et la Haute-Savoie. Il est le seul à ce jour à être engagé dans la construction d'une agglomération transfrontalière : le Grand Genève. Pôle majeur d'Auvergne-Rhône-Alpes, le Genevois français s'inscrit parmi les territoires les plus dynamiques de France métropolitaine en termes de développement économique et de croissance démographique.

Une convention initiale signée en 2015

La convention territoriale de coopération métropolitaine du Genevois français, signée en 2015 formalisait l'engagement partagé de l'État et de la Région aux côtés des communes et intercommunalités regroupés au sein du Pôle métropolitain du Genevois français afin de mieux prendre en compte les spécificités de ce territoire. Le montant des contributions des partenaires s'élève à :

- **État** : valorisation des engagements pris dans les volets départementaux de l'Ain et de la Haute-Savoie, soit 3,304M€.
- **Région** : 5 M€ de crédits spécifiques répartis sur 15 projets, dont 14 en investissement.
- **Collectivités locales membres du Pôle métropolitain** : 8,29 M€.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes intensifie aujourd'hui son soutien en signant l'avenant de la convention

La signature de l'avenant à la convention territoriale de coopération métropolitaine du Genevois français, officialise le soutien renforcé de la Région au programme d'investissement porté par les collectivités du Genevois français (environ 40 M€ d'ici 2020), portant le montant total de cotisation régionale de 5 à 13,2M€.



Quatre domaines prioritaires identifiés dans le Genevois français

Cette convention s'articule autour de quatre domaines prioritaires : la mobilité durable, la formation/enseignement supérieur, l'innovation et la transition énergétique. Elle comprend une série de projets d'envergure métropolitaine portés par les collectivités membres du Genevois français. Au nombre des projets retenus figurent notamment le développement des pôles d'échanges multimodaux du Léman Express et des services à la mobilité (véloroute, passages piétons/cycles, covoiturage dynamique, plateforme numérique pour la mobilité), des opérations exemplaires liées à la transition énergétique, ainsi qu'un soutien à l'innovation et au développement économique (incubateur CERN, Pôle de l'entrepreneuriat). Elle permet aussi d'accompagner des sites d'enseignement supérieur et de formation (Etoile-Annemasse Genève ; Archamps Technopole – ESI) dans le cadre de la stratégie de formation « Grand Forma » portée par le Pôle métropolitain.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes démontre ainsi son engagement avec le Pôle métropolitain pour favoriser les investissements structurants et les dispositifs opérationnels capables de répondre aux besoins des habitants du Genevois français et plus largement du Grand Genève. Voir le détail des investissements dans le dossier de presse annexe.



Jean DENAIS et Laurent WAUQUIEZ lors de la signature de l'avenant à la convention de coopération métropolitaine du Genevois français, lundi 16 juillet 2018 en mairie de Thonon-les-Bains.

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

« Auvergne-Rhône-Alpes a la chance inouïe d'avoir ce grand territoire du genevois français qui va de la Haute-Savoie à l'Ain. Nous sommes ici dans une des zones les plus prospère et qui réussit le mieux de la Région. Désormais la Région ne pénalise plus ceux qui font des efforts pour développer leur territoire. Elle les aide au contraire à relever les défis du quotidien. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé d'augmenter très fortement l'accompagnement de la Région au Genevois français et au Chablais. Grâce aux économies réalisées par la Région, nous remettons plus d'argent dans les projets pour nos habitants ».

M. Jean DENAIS, Président du Pôle métropolitain du Genevois français

« Le partenariat établi entre la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Pôle métropolitain est décisif. Il doit nous permettre de répondre aux besoins immédiats et de préparer l'avenir, celui d'une agglomération transfrontalière toujours plus interdépendante, toujours plus intégrée, dans laquelle le Genevois français propose un haut niveau de vie pour tous ses habitants et un fort levier de croissance et de développement pour ses entreprises ».

Contacts :

Pour le Pôle métropolitain du Genevois français,
Sébastien JERDELET, Responsable communication
communication@genevoisfrancais.org - +33(0)6 30 91 48 16

Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
Frédéric POIGNARD, Chargé des relations presse
frederic.poignard@auvergnerhonealpes.fr - +33(0)6 61 95 43 84